



Bulletin

A Votre Santé N° 32 - Mars 2009

Accompagner le handicap psychique dans la cité

ÉDITO

« Bonjour,
Vous avez entre les mains le bulletin édité par la
Maison Associative de la Santé.

Beaucoup d'informations autour de définitions,
lieux, organisations, témoignage. Tout particu-
lièrement le schéma qui permet de se retrouver
quant à l'organisation mise en œuvre, et propo-
sée à la personne concernée, à son entourage
« l'environnement du malade psychique à
Rennes et alentours ». Soins, accompagnement,
vie sociale, toutes les dimensions qui permettent
la reconnaissance, et la prise en considération
de la personne atteinte de maladie psychique et
ce quelque soit son âge.

Par ailleurs, pour la semaine d'information
autour de la santé mentale, le thème retenu est
« Souffrance psychique : soins, accompane-
ment, lien social ».

Souffrance psychique : deux mots qui a eux seuls
peuvent faire naître de l'appréhension pour
soi-même, pour les siens...

Et pour ceux de « l'extérieur » souvent de
l'incompréhension, de la peur parfois, et trop
souvent un regard difficile, voire enfermant. Alors
oser en parler, osez aller à la rencontre des
personnes concernées, afin d'éviter l'isolement...

Du soin, de l'accompagnement, du lien social :
toute une complémentarité d'acteurs, médecins,
soignants, associations pour aider à lever les
freins, pour permettre une vie de rencontres, afin
que chacun garde une place dans une société du
vivre ensemble. Du temps du diagnostic ou à
une insertion réelle plus qu'un projet mais bien
une réalité pour laquelle se mobilisent les
personnes des différentes structures et associa-
tions dont vous trouverez les raisons d'être et les
coordonnées dans ce bulletin ».

Huguette Le Gall, Présidente

Extrait du discours inauguration semaine information santé mentale

(...) La santé mentale que beaucoup résumant à la
maladie mentale cristallise les peurs et les passions ;
elle est au carrefour de nos angoisses de la souf-
rance de la maladie et de l'exclusion. Je veux donc
saluer l'ensemble des militants qui depuis vingt ans
travaillent via de nombreuses associations à sortir
les patients de l'enfermement hospitalier et à favo-
riser l'intégration dans la cité en luttant contre les
discriminations dont sont victimes ces publics (...).

Malheureusement depuis vingt ans, notre société
déchirée adepte de la vitesse et de la performance
laisse sur le chemin de plus en plus d'hommes
déchirés. Cette semaine de la santé mentale
demeure cruellement indispensable. C'est pourquoi
nous avons fait des souffrances psychologiques une
de nos priorités du mandat municipal. C'est notre
responsabilité et c'est notre devoir.

Certes nous n'avons pas la prétention de pouvoir
apporter toutes les réponses à l'échelle locale, ce se-
rait illusoire et démagogique. Mais nous avons l'am-
bition de faire à l'échelle locale un espace capable de
construire des réponses exigeantes par des actions
par des réalisations et par des mobilisations.

Nous avons la chance d'avoir instauré dans cette
ville une culture de santé publique. Nous avons la
chance de disposer d'atouts aussi performants que
l'hôpital, la maison associative, un réseau de mé-
decins très impliqués et un réseau d'associations qui
donnent à ces enjeux une véritable dimension
citoyenne.

Ce sont tous ces atouts sur lesquels nous comptons
nous appuyer pour que les rennais en état de souf-
rance puissent accéder aux droits humains fonda-
mentaux : le respect et la dignité. Car au-delà de la
notion de droit et d'accès à un parcours de soins,
tout ce qui contribue à l'estime de soi à la lutte
contre la déconsidération doit être défendu. C'est
cela vivre en intelligence c'est cela faire cité (...)

Didier Le Bougeant,
Adjoint au Maire de Rennes, Délégué à la Santé

SOMMAIRE

1
Edito

2 à 5
Centre Hospitalier
Guillaume Régnier

6 à 7
Etablissements privés

8 à 9
Maison Départementale
des Personnes
Handicapées

10 à 11
Collectif
« Semaine d'Information
sur la Santé Mentale »

12
Témoignages

Dossier réalisé avec l'aide de :

Françoise Tyrant,
Ville de Rennes

Daniel Gendron,
MDPH

Anne Guivarch,
Centre Hospitalier Guillaume
Régnier

Et la participation
des partenaires de la SISM

STRUCTURES DE SOINS

Centre Hospitalier Guillaume Régnier

Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier est un établissement public de santé qui assure les missions de service public de santé mentale :

- prévention,
- diagnostic,
- prise en charge des personnes et dispensation de soins,
- réinsertion des personnes dans leur environnement.

Il gère 1 124 lits et 950 places.

Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier est en constante évolution et propose de nouvelles réponses au public et aux professionnels en terme de soins.

Une organisation de services adultes territorialisés par secteurs géographiques de psychiatrie :

Au CHGR, le critère du lieu de résidence de la personne permet la répartition sur le secteur concerné.

Trois exceptions à ce principe :

- des problèmes temporaires liés à un manque de place pour les hospitalisations,
- la situation des personnes sans résidence fixe : le critère de la date de naissance est retenu pour une orientation vers un des services, service qui restera le service de référence pour un suivi ultérieur,
- le développement de services spécifiques au fonctionnement intersectoriel (Maison des adolescents, Pôle Addiction/Précarité, le Service Psychiatrique d'Accueil et d'Orientation, Fédération des internats de pédopsychiatrie).



Les secteurs de psychiatrie sur Rennes :

Les secteurs de psychiatrie sont organisés pour un fonctionnement en continu, il s'agit d'un ensemble :

- de moyens humains (des équipes de professionnels de différentes disciplines : psychiatres, psychologues, assistantes sociales, infirmiers, ergothérapeutes, etc...).
- de moyens matériels : lits d'hospitalisation, lieux d'accueil et de consultation...

PRISE EN CHARGE DU PATIENT

Chaque secteur répond aux besoins de santé mentale d'une population d'un secteur géographique donné avec :

- des services de consultation appelés Centres Médico Psychologiques (CMP) liste des centres - Page 5
- des services d'accueil de jour et des Centres d'Activités Thérapeutiques à Temps Partiel (CATTP),
- des services d'hospitalisation de courte ou longue durée.

La mise en œuvre du nouveau découpage sectoriel sur le territoire de la Ville à partir du 1er mars 2009 :

La Ville de Rennes sera découpée en 3 secteurs de psychiatrie "adulte". Cette réorganisation depuis longtemps attendue, va renforcer la cohérence organisationnelle des secteurs sanitaires, médico-social et social. Le nouveau découpage se substitue au découpage antérieur en 7 secteurs en étoile.

Chaque nouveau secteur correspondra à 2 quartiers Ville territoires soit :

- Secteur G05 Docteur Lemarié : Centre Ville (quartiers 1 et 2) et Cleunay-Lorient (quartiers 3 et 9).
- Secteur G03 Professeur Millet : Maurepas-Longs Champs (quartiers 5 et 6) et Villejean-Saint-Martin (quartiers 4 et 10).
- Secteur G10 Docteur Pistien : Le Blosne-Francisco Ferrer (quartiers 7 et 11) et Bréquigny Sud-Gare (quartiers 8 et 12).

Un tel remaniement d'importance pour les équipes de professionnels et les usagers, va nécessiter une phase d'un an d'observation auquel il est prévu d'adapter, si besoin les réponses.

Des services spécialisés intersectoriels du CHGR

Pour tout public adulte

Un service psychiatrique d'accueil et d'orientation (SPAO) Service spécifique accueil et entretien

Il est ouvert depuis 2006, 7 jours sur 7 de 9h30 à 21 h30.
Le SPAO vient d'intégrer des locaux neufs à l'entrée du CHGR. Une équipe médicale (infirmiers et psychiatres) accueille les personnes souhaitant un entretien ou adressées par le médecin traitant.

Responsable : Docteur Dina Joubrel

Convention avec le CHU, aux Urgences :

Accueil des Urgences psychiatriques

Pour les adultes : un dispositif de participation au **service des Urgences adultes au CHU Pontchaillou** (Service rattaché au G03 Docteur Millet).

Une présence médicale spécialisée par deux psychiatres (Docteurs Eudier et Travers) avec un système de garde la nuit et le week-end.

Permanence d'un infirmier psychiatrique 24h/24h.

Consultation d'un médecin suite aux tentatives de suicide.

A venir : la création d'une unité d'observation et d'orientation (15 lits) au sein des Urgences.

Pour les enfants : un dispositif à l'**Hôpital Sud du CHU, aux Urgences Pédiatriques et au service Enfants**.

Présence d'un infirmier et consultation d'un pédo-psychiatre, rattachés au secteur Infanto-juvénile du Professeur Torjman.

Pour les adolescents, jeunes adultes et étudiants (16-21 ans)

Le Service du Docteur Lehuède propose diverses prises en charge s'adressant aux adolescents et jeunes adultes :

Le CASSAJA - Centre d'Accueil et de Soins Spécialisés pour les Adolescents et les Jeunes Adultes

214, rue de Châtillon - Ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 19h00

Tél. 02 99 32 20 72.

C'est un espace mis à la disposition des **13-21 ans**, où ils peuvent trouver, à leur rythme, écoute et possibilités d'échanges avec d'autres adolescents et auprès d'intervenants spécialisés.

- un lieu d'accueil où soutien et accompagnement peuvent être proposés.

- des consultations psychologiques et psychothérapeutiques sur rendez-vous.

- des rencontres peuvent être proposées à tout parent ou professionnel en contact avec des jeunes, même si ceux-ci ne sont pas suivis dans le cadre du centre.

Le CASSAJA est un lieu de consultation, d'hospitalisation de jour et d'accueil CATTP.

Une Cellule d'Urgence Médico-Psychologique

(Créée par la circulaire du 27 mai 1997) : réseau de professionnels (infirmiers, psychiatres, psychologues, assistantes sociales) pouvant intervenir en situation de catastrophe (suicides, accidents...). L'intervention peut être post immédiate ou différée, en consultation individuelle ou en groupe. Le CUMP est interpellée par le SAMU, voire le Préfet lorsqu'il y a notamment le plan rouge.

La cellule est rattachée au SPAO, le **Docteur Dina Joubrel** est responsable régional.

La psychiatrie Infanto juvénile (jusqu'à 16 ans)

- Elle est constituée de 3 intersecteurs :

Secteur IO2 : Dr Lefeuvre

Secteur IO4 : Dr Lévénez

Secteur IO4 : Pr Tordjman

- Elle est organisée en Centres Médico-Psychologiques, CATTP et Hôpital de jour répartis sur Rennes et les zones suburbaines, soit 184 places et 22 points d'interventions et de consultations (PMI-Services de pédiatrie de Rennes, Vitré, Fougères et Redon).

- L'hospitalisation est assurée à la **Fédération des Internats du Bois Perrin**

- Une unité d'hospitalisation temps plein de 8 lits et un hôpital de jour de 12 places sont implantés au **Placis Vert**, pour les jeunes jusqu'à 20 ans souffrant de troubles envahissants du développement.

- Une SESSAD de 30 places (Service d'Education et Soins Ambulatoires) pour les enfants et adolescents atteints de troubles envahissants du développement.

L'USSAJA - Unité de Soins Spécialisés pour Adolescents et Jeunes Adultes

CHGR, Avenue du Général Leclerc

Tél. 02 99 33 39 86

9 lits pour accueillir les jeunes (**16-21 ans**) en difficulté psychologique et ressentant le besoin d'une prise en charge hospitalière.

Admission négociée et planifiée lors d'une consultation préalable assurée par le médecin psychiatre de l'unité.

Maison des adolescents

214, rue de Châtillon

Créée progressivement en 2006, la structure est départementale concerne principalement les professionnels du département confrontés à des jeunes de **13 à 21 ans** en situation de repli ou aux prises avec un parcours de ruptures réitérées. Cette structure s'ouvrira progressivement aux parents en grandes difficultés avec leurs adolescents.

Participation du CHGR au SIMPS : Service Inter Universitaire de Médecine préventive et de Promotion de la Santé

Dans le cadre d'une convention CHGR/Universités/DDASS, le CHGR met à disposition du personnel (infirmiers, psychologues, psychiatres) au sein des équipes pluridisciplinaires pour assurer à l'ensemble des étudiants de Rennes, la dimension lieu d'écoute – soutien psychologique : accueil et consultations spécialisées dans deux lieux :

- Point Santé Campus Villejean Université Rennes 2
Bâtiment Erève

Tél. 02 99 14 74 78

- Point Santé Campus Beaulieu Université Rennes 1
Bâtiments 21 et 33 –

Tél. 02 23 23 69 00

Permanences d'accueil de 9h à 17h30 avec ou sans rendez-vous du lundi au vendredi.

Le Pôle Addiction-Précarité (PAP)

◆ Le Centre de Cure Ambulatoire en Alcoologie
Tél. 02 99 38 01 53

◆ Le Centre d'information et de Consultation des produits psycho-actifs
Tél. 02 99 33 39 20

◆ Une unité d'hospitalisation pavillon "Les Iris" au CHGR -Tél. 02 99 33 39 00

◆ Une cellule d'accueil et d'orientation psychiatrique pour population démunie sans résidence stable
Tél. 02 99 33 39 00

Des services pour un suivi au long cours Personnes âgées et Personnes Handicapées

Unités pour personnes âgées :

Les personnes âgées de plus de 60 ans dépendantes sont accueillies dans les unités situées sur Rennes (80 lits), Bruz (80 lits), Chateaugiron (40 lits). Une démarche est en cours pour la transformation des deux dernières unités en EHPAD. L'accès à l'ensemble de ces services nécessite une orientation de la MDPH.

Une Maison d'Accueil Spécialisé accueillent des adultes, poly handicapés, déficients mentaux, psychotiques ou autistes.

Une MAS au Placis Vert à Thorigné Fouillard de 160 places complétée de 60 places qui s'ouvriront à Betton en 2011. 30 places d'accueil familial social pour personnes âgées et/ou handicapées.

Le dispositif "Maffrais services" pour favoriser l'exercice d'une activité professionnelle à des personnes relevant du handicap psychique et bénéficiant d'une orientation MDPH (décision C.D.A.P.H. d'inaptitude au travail). C'est un Groupement d'Intérêt Public composé du Centre Hospitalier Guillaume Régnier, de l'Association "Le Domaine", gestionnaire du C.A.T. de Châteauneuf, de l'U.N.A.F.A.M.35, de la Fédération Nationale des patients et anciens patients de psychiatrie (F.N.A.P.S.Y.) qui propose :

- un **Etablissement et Service d'Aide par le Travail** : l'ESAT Maffrais Services à Thorigné Fouillard qui propose en milieu protégé une activité adaptée à titre de solution durable d'insertion ou de tremplin vers le milieu ordinaire de travail.

- un **S.A.C.A.T** : (8 places) sur des durées temporaires et à temps partiel, des malades mentaux en cours de stabilisation ont un ré entraînement au travail et à ses pré-requis.

- un **Service d'Aide par le Travail hors les murs** (SAT de 30 places) propose un accompagnement vers et dans l'emploi dans le milieu ordinaire de travail.

En milieu pénitentiaire : le Service Médico psychologique Pénitentiaire Régional (SMPR)

Il gère le soin pour les détenus atteints de troubles mentaux :
- 25 lits à la Maison d'arrêt des hommes (le personnel de soins n'est présent que la journée),

- un centre de consultation médico-psychologique au Centre pénitentiaire des femmes.

- **En projet : la création d'une Unité Hospitalière Spécialement Adaptée (UHSA) pour 40 détenus (hommes, femmes et mineurs) ayant des troubles mentaux originaires de trois régions administratives.**

L'ouverture est prévu fin 2010, entrée Boulevard François Château. Le centre pénitentiaire assurera la sécurité et la surveillance des détenus.

D'ici l'ouverture de ce lieu, les hospitalisations sans consentement des détenus ont lieu au CHGR dans les services classiques.

Contact SMPR 56, Bd Jacques Cartier

Tél. 02 99 51 64 81 : Docteur Anne Henry, responsable).

Le SMPR est une équipe de 15 personnes dont 3 médecins (Docteurs Henry, Giraud et Orain), 3 psychologues et 6 infirmiers.



C.H.G.R. de Rennes - 108, av. du Général Leclerc
BP 60321 - 35703 RENNES CEDEX 7
Tél. 02 99 33 39 00 - Fax : 02 99 33 39 93
Site internet : www.ch-guillaumeregnyer.fr

DECOUPAGE VILLE DE RENNES

DANS LES QUARTIERS RENNAIS

La santé mentale
selon l'Organisation Mondiale de la Santé

G10 (quartiers 7, 8, 11, 12)
Docteur Pistien

Quartier Sud-Est

(Le Blosne, Francisco Ferrer)
CMP La Sauvaie
8, rue de la Sauvaie
Tél. 02 99 51 56 73

Quartier Sud-Ouest

CDAS Les Champs Manceaux
22, avenue Henri Fréville
Tél. 02 99 51 11 16

G03 (quartiers 4, 5, 6, 10)
Professeur Millet

Quartier Maurepas-Patton et Villejean/Beauregard

CMP Saint-Exupéry
5, rue Saint-Exupéry
Tél. 02 99 33 39 37

Antenne CMP Gascogne
31 avenue de Gascogne
Tél. 02 99 54 42 17

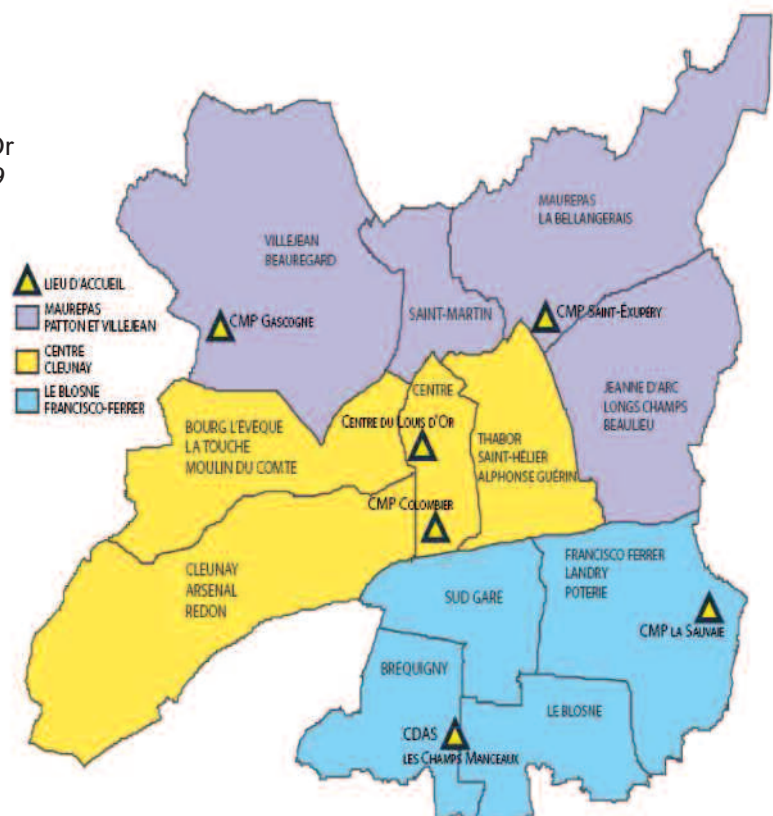
G05 (quartiers 1, 2, 3, 9)
Docteur Lemarié

Quartier Centre et Cleunay

CMP Henri Ey
Les Bureaux du Colombier
1, place du Maréchal Juin
(3ème étage)
Tél. 02 99 31 61 66

CATTP Louis d'Or
1, rue du Louis d'Or
Tél. 02 99 33 39 79

« Une personne en bonne santé mentale est une personne capable de s'adapter aux diverses situations de la vie, faites de frustrations et de joies, de moments difficiles à traverser ou de problèmes à résoudre. Une personne en bonne santé mentale est donc quelqu'un qui se sent suffisamment en confiance pour s'adapter à une situation à laquelle elle ne peut rien changer ou pour travailler à la modifier si c'est possible. Cette personne vit son quotidien libre des peurs ou des blessures anciennes qui pourraient contaminer son présent et perturber sa vision du monde. De plus, quelqu'un en bonne santé mentale est capable d'éprouver du plaisir dans ses relations avec les autres. Bref, posséder une bonne santé mentale, c'est parvenir à établir un équilibre entre tous les aspects de sa vie: physique, psychologique, spirituel, social et économique. Ce n'est pas quelque chose de statique, c'est plutôt quelque chose qui fluctue sur un continuum, comme la santé physique ».



ETABLISSEMENTS PRIVES

Clinique de l'espérance

6 rue de la Borderie - 35 009 RENNES
Tél. 02 99 87 41 00

HORAIRES :

En continu : de 8h à 20h, 7 jours sur 7
pour l'hospitalisation complète après accord
du psychiatre de garde
Centre de jour de 14h à 17 h, 5 jours sur 7.

DIRECTRICE : Joëlle MODE

CORRESPONDANTE : Françoise NICOLLE

Située dans le cœur historique de Rennes, la Clinique de l'Espérance accueille des Patients en hospitalisation libre, à temps complet ou à temps partiel, présentant diverses pathologies psychiatriques et plus spécifiquement les troubles de l'humeur et les co-morbidités addictives et psychiatriques. Après une période d'observation d'une huitaine de jours, le projet de soins individualisé se construit à partir des attentes et des ressources mobilisables chez le Patient. L'équipe pluridisciplinaire (Psychiatres, Médecins Généralistes, Psychologues, Infirmières, Aide-soignantes, Animatrice, Assistant social...) va se mobiliser et accompagner le Patient dans sa démarche de projet englobant la dimension sociale, familiale, professionnelle...

Depuis 1 an, la Clinique a complété sa prise en charge par un accueil en ambulatoire : le Centre de Continuité du Lien Thérapeutique (CCLT). En fonction de la pathologie, le travail, mené par une Equipe pluridisciplinaire, va se faire par l'intermédiaire de groupes de réflexion, renforcés ou pas par une approche individuelle.

NATURE DES SERVICES RENDUS :

Deux priorités dans nos prises en charge :

- Les troubles de l'humeur
- La co-morbidité alcool et psychiatrie

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout public majeur (y compris les Personnes en situation de précarité).

CONDITIONS D'ADMISSION DANS LA STRUCTURE :

Etre adressé par un psychiatre, un médecin généraliste ou un autre établissement de soins à l'un des psychiatres de l'établissement.



Photo : Clinique de l'Espérance

« J'ai peur du jugement
et du regard des autres
sur ma maladie... »

« Je suis mon pire juge ;
parfois je me nuis. J'ai besoin que
l'on m'aide à modifier le regard
que je porte sur moi ...»

« Je suis malade et isolé :
je ne peux pas m'aider tout seul.
Vers qui puis-je me tourner ?
Comment être informé ?
Qui saura comment me ramener
à la vie, me ramener
au monde ?... »

« Aux souffrances premières
de la maladie s'ajoutent alors
les souffrances des préjugés,
des évitements, des rejets... »

« Témoigner, c'est donner
un regard sur la vie et celle
des proches. Le regard est
une vision de la réalité...»

Clinique du Moulin

CARCE BP7148 - 35171 BRUZ CEDEX
Tél. 02 99 05 05 05

HORAIRES :

En continu : 24h sur 24h, 7 jours sur 7
pour l'hospitalisation complète.
Centre de jour de 9h à 12h puis de 13h30 à 16h30,
5 jours sur 7.

DIRECTRICE : Joëlle MODE

CORRESPONDANTE : Françoise NICOLLE

La clinique du Moulin accueille, en hospitalisation libre des patients présentant des troubles psychiatriques. L'équipe soignante, pluridisciplinaire, prend en charge le patient dans sa globalité en développant ses ressources. Ce principe fondateur a intégré progressivement les évolutions de la psychothérapie, sur le plan individuel et sur le plan collectif et, en particulier la thérapie institutionnelle. Quatre psychiatres libéraux et un psychiatre salarié composent l'équipe médicale, à laquelle s'associent 2 médecins généralistes salariés, pour la prise en charge somatique.

Les principaux axes du projet médical sont :

- les traitements des troubles de l'humeur,
- la prévention de la récurrence suicidaire,
- la prévention de la détérioration psychotique,
- la prise en charge des troubles addictifs.

NATURE DES SERVICES RENDUS :

Deux priorités dans nos prises en charge :

- La co-morbidité alcool psychiatrie
- Les troubles de l'humeur

PUBLIC CONCERNÉ :

Tout public (y compris les Personnes en situation de précarité).

CONDITIONS D'ADMISSION DANS LA STRUCTURE :

Etre adressé par un psychiatre, un médecin généraliste ou un autre établissement de soins.



Photo : Clinique du Moulin

Polyclinique Saint Laurent

320, av. du Général PATTON - CS 10610 - 35706
RENNES Cedex 7
Tél. 02 99 25 65 00 - Fax 02 99 25 65 11
(Bus 19)

Le service de psychiatrie est doté d'infrastructures modernes : nouveaux locaux depuis 2004, salle de sport. Il Assure, en clinique ouverte, une prise en charge globale et relationnelle avec des traitements adaptés : entretiens individuels, chimiothérapie, sismothérapie.

Des activités permettant au patient de s'inscrire dans une démarche d'expression et de création sont également proposées, en participant notamment à des ateliers d'animation et des séances de relaxation. L'équipe pluridisciplinaire est composée de 6 psychiatres, 1 psychologue, 1 assistante sociale, 1 animatrice et 1 médecin généraliste.



Photo : Polyclinique Saint Laurent

MAISON DEPARTEMENTALE DES PERSONNES HANDICAPEES D'ILLE ET VILAINE (M.D.P.H. 35)



La MDPH est un organisme qui permet un accès unique aux droits et prestations prévus pour les personnes handicapées.

Depuis la loi N° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la citoyenneté des personnes handicapées, le handicap psychique, est reconnu comme un handicap spécifique.

Une commission unique - la Commission des droits et de l'autonomie des Personnes Handicapées - décide de l'orientation des personnes handicapées (enfant ou adulte) et de l'attribution de l'ensemble des aides et prestations (carte d'invalidité, de priorité, de stationnement) et notamment de la prestation de compensation du handicap (PCH) versée par le Conseil Général d'Ille-et-Vilaine.

Au delà des seules décisions d'attribution des aides et prestations (AAH-AEEH-PCH...), la MDPH :

- Accueille, accompagne, informe et conseille les personnes handicapées et leurs familles dès l'annonce du handicap et tout au long de son évolution.
- Examine chaque situation et évalue les besoins dans leur globalité avec pour fil conducteur, l'élaboration d'un véritable projet de vie incluant la santé, la dimension professionnelle ou éducative (lorsqu'il s'agit d'un enfant), la vie sociale... Elle s'appuie sur les compétences d'une équipe de professionnels (médecins, ergothérapeutes, assistantes sociales, techniciens du handicap, etc.) pour évaluer les besoins de la personne sur la base du projet de vie et proposer un plan personnalisé de compensation du handicap.

Dans le cadre d'un handicap psychique, certaines personnes ne font pas de demande de dossier auprès de la MDPH car bien souvent, elles ne sont pas conscientes de leurs troubles, c'est l'entourage qui le fera. Il apparaît déterminant, pour la plupart des situations rencontrées par l'équipe pluridisciplinaire d'identifier si la personne est isolée, entourée (amis, famille, voisin).

L'équipe pluridisciplinaire prend connaissance du dossier et orientera les dossiers vers tel ou tel technicien en fonctions des déficiences.

Lorsqu'il s'agit d'un handicap psychique, la demande est accompagnée soit d'un certificat médical d'un médecin psychiatre d'un établissement hospitalier ou de Ville, soit d'un médecin généraliste. Une visite médicale complémentaire avec un psychiatre pourra être demandée au sein de la MDPH.

Des associations sont présentes au sein de la MDPH, l'association UNAFAM, en particulier pour le handicap psychique, le 1^{er} mercredi du mois.

Autres associations présentes à la MDPH :

- Soutien aux Tuteurs Familiaux
- Handisup
- Association Keditu
- Association Française contre les Myopathies
- Association Départementale des Amis et Parents des Personnes Handicapées Mentales - les Papillons Blancs 35
- Union Régionale des Associations de Parents d'Enfants Déficients Auditifs.

Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)

La MDPH 35 s'appuie sur le réseau des 11 CLICS répartis sur les territoires d'Ille-et-Vilaine. Ils sont des relais locaux de la MDPH.

Ils accueillent et informent les personnes handicapées, les orientent sur leurs droits et leurs démarches, les aident à constituer leur dossier de demande d'aide et à mettre en œuvre leur plan de compensation. Pour Rennes, l'instance est la MDPH.

Service Accueil Social et Professionnel de la MDPH

La loi du 11 février 2005 a introduit plusieurs concepts, dont celui de la compensation et du projet de vie.

Le service propose neuf demi-journées hebdomadaires de permanence sur Rennes, pendant lesquelles les personnes peuvent être reçues sans rendez-vous pour tout type de question. Hors Rennes, les personnes peuvent être reçues dans les CLIC.

Des entretiens sur rendez-vous sont proposés à la demande de l'Equipe Pluridisciplinaire d'Evaluation pour préciser les demandes de la personne.

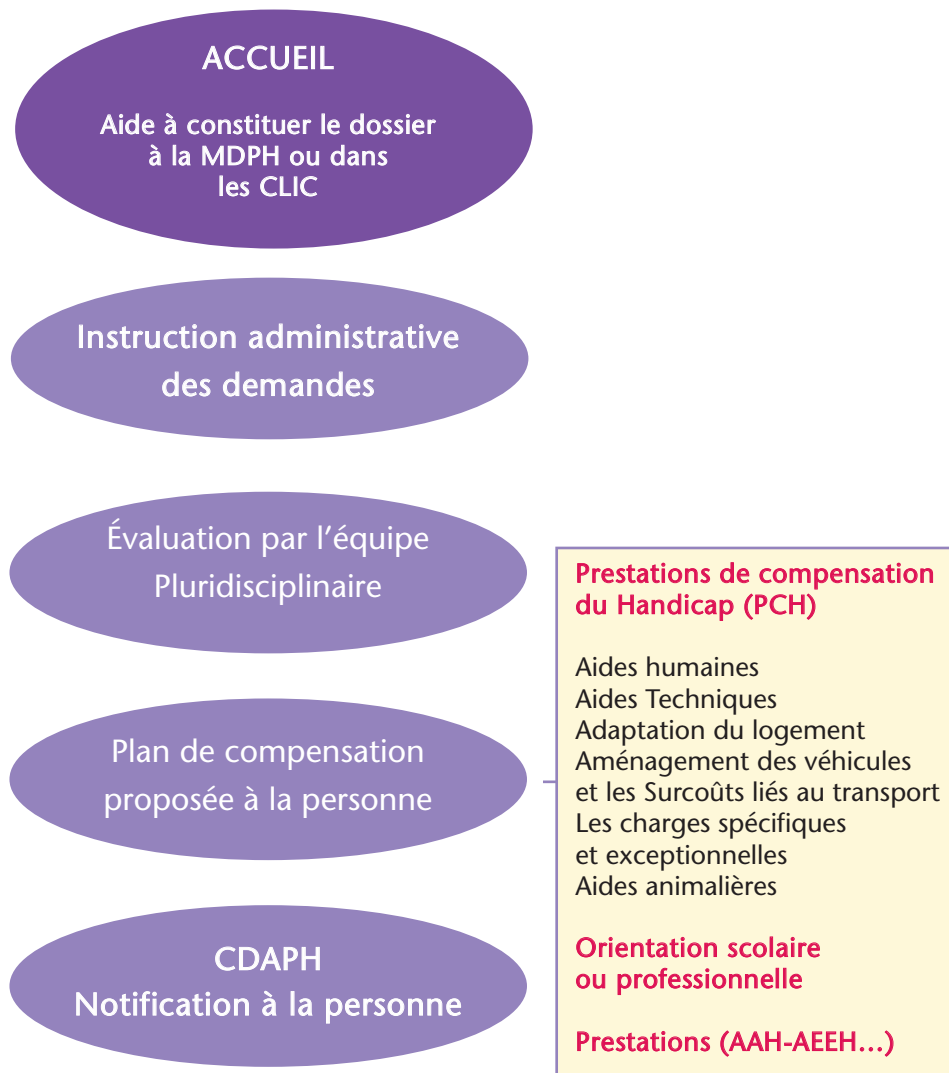
Ces rendez-vous peuvent avoir lieu sur Redon, Fougères, St Malo, Dinard, Dol, Combourg et bientôt Vitry.

En permanence :

- Accueillir et informer le public
- Evaluer la situation de la personne
- Aider à l'élaboration du projet

MDPH 35
19B rue de Chatillon
Rennes
Tél. 0810 01 19 19
contact@mdph35.fr

PARCOURS DU DOSSIER



AAH : Allocation aux Adultes Handicapés

ADAPEI : Association Départementale des Amis et Parents de personnes handicapées mentales

AEEH : Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé

AGEFIPH : Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Handicapés

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

PCH : Prestation de Compensation du Handicap

PPS : Projet Personnalisé de Scolarisation

UNAFAM : Union Nationale des Amis et Familles de Malades

« Il existe encore beaucoup de réticences des personnes handicapées psychiques pour se rendre à la MDPH ; le mot handicap reste encore un obstacle et une peur d'étiquetage »



SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE

Son histoire...

Depuis 1983, un collectif d'associations et d'institutions relaie à Rennes la Semaine Nationale d'Information sur la Santé Mentale (liste infra).

La Maison Associative de la Santé, promoteur de l'action, coordonne l'ensemble des manifestations.

Ainsi, tous les ans, des manifestations sont organisées : expositions, groupes de paroles, tables rondes, diffusions de films, ateliers d'écriture, etc. Autant de supports culturels permettant l'émergence de débats sur une problématique très sensible.

Différents thèmes sont proposés chaque année par l'Association Française de Psychiatrie : « *De la déprime à la dépression : quelles prises en charge* », « *Solitude et alcool : quels liens ?* », « *La folie : une souffrance incommunicable ?* », « *Violence sociale et traumatisme familial* », « *Être hospitalisé en « psy » aujourd'hui* », « *Santé mentale et travail* », « *Droit et Santé Mentale* », « *Santé mentale et prévention* », « *Santé mentale dans la cité* », « *Adolescents : citoyens en devenir* », « *Maladies psychiques et isolement* ».

Le thème de la Semaine d'Information sur la Santé Mentale 2009 est « **Souffrances psychiques : soins, accompagnements, lien social** » pour mieux faire connaître les formes d'accueil, de prise en charge, de soin et d'accompagnement des personnes souffrant de troubles psychiques.

Pourquoi une semaine d'information sur la santé mentale ?

La Semaine d'Information sur la Santé Mentale permet de mesurer les besoins, les attentes et les manques en matière d'information sur la santé mentale. Elle contribue à améliorer la connaissance des réponses qui sont apportées aux maladies mentales et à en faire évoluer la représentation. Elle participe à une meilleure intégration de chacun dans la cité.

Cette semaine s'adresse chaque année aux malades, familles, associations, institutions, mais également au public en général et aux professionnels en particulier.

Informé et sensibilisé sur la santé mentale, faire évoluer les représentations du public sur la maladie

Mais aussi ...

Echanger sur les notions de santé mentale

Informé sur les maladies mentales

Informé sur les lieux d'aide concernant la maladie mentale

Mettre en réseaux les différents intervenants (professionnels et associatifs)

Faire échanger les malades, leur entourage et les professionnels autour de la maladie mentale

La santé mentale n'est pas seulement l'absence de souffrance psychique, c'est aussi et surtout la capacité d'y faire face. En conséquence, elle nous concerne tous et contribue à la qualité du lien social. Des usagers de plus en plus nombreux utilisent les possibilités que des professionnels, soucieux de l'accompagnement après les soins de première intention, mettent à leur disposition dans les lieux spécialisés et dans la cité.

Mais aussi, les usagers découvrent par eux-mêmes, ou grâce à des contacts qui leur sont propres, de nouvelles possibilités : c'est un club de loisirs, un service d'accompagnement, un atelier dans une Maison des jeunes, l'animateur d'insertion, le service social du quartier, un accueil, un foyer, une association, un emploi...

Les ressources peuvent être provisoires mais sont, sur le moment, autant d'occasions de se vivre comme sujets et de se situer dans une société par ailleurs exigeante. Prenons acte de ce que cette diversité et cette disponibilité existent, peuvent fonctionner et qu'elles sont complémentaires.

Il n'y a sans doute pas à organiser tous les parcours, il est utile de les baliser. Cette tâche revient à l'ensemble des acteurs : il en est ainsi qui entretiennent des sentiers, rénovent un gîte : autant d'attentions au paysage et aux personnes qui le découvriront pas à pas.

LE COLLECTIF SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM)

Ce collectif regroupe toutes les structures souhaitant s'engager sur ces objectifs, et est constitué à ce jour, des partenaires suivants :

Les Associations membres du collectif :

Association Tutélaire des Inadaptés d'Ille et Vilaine : Protection civile de majeurs placés sous protection judiciaire.

L'Autre Regard : Soutenir les personnes en difficulté psychologique par une pratique des loisirs et de la vie associative.

L'Antre-2 : Groupe d'Entraide Mutuelle ; collectif de loisirs pour les jeunes en situation de mal-être et/ou en situation d'isolement suite à des troubles psychologiques.

Centre Socio-Thérapeutique et Culturel : Gérer les activités entrant dans le cadre de projets thérapeutiques des patients du C.H.G.R.

Dispositif de Soutien aux Tuteurs Familiaux : Soutenir les familles dont le proche est sous protection.

Ensemble : Créer et gérer des activités thérapeutiques pour préparer la réinsertion des malades mentaux du secteur G07 du C.H.G.R.

Fnapsy : Assure de nombreuses représentations d'usagers dans différentes instances.

La Rive-Croix Marine d'Aide à la Santé Mentale : Aider à la socialisation, à la responsabilité, à la thérapie, par des démarches collectives.

Lueur d'Espoir : Ecoute des malades déprimés par d'anciens dépressifs (en majorité), face à face toutes les semaines, au téléphone 24h/24.

Réso 5 : Créer et gérer des activités à visée socio-thérapeutique dans le secteur G05 du C.H.G.R.

S.O.S Amitié : Offrir à toute personne en détresse une écoute anonyme, par téléphone, et ce, toute l'année, 24 h /24.

Thérapie et Vie Sociale : Animation, formation, toute initiative visant à développer la vie sociale du malade mental et la reconnaître comme facteur privilégié de la thérapie à l'intérieur du C.H.G.R.

Union Nationale des Familles et Amis de Malades Psychiques (U.N.A.F.A.M.) : Aider, soutenir ses membres, servir d'interlocuteur aux professionnels de santé.

Les Institutions et les organismes partenaires

Alfadi Rennes
Espoir 35
Fil Rouge
SAVA Itinéraire Bis
Le Centre Régional Information Jeunesse Bretagne (CRIJB) – Säs, Point Accueil Ecoute Jeunes
La Fédération Croix Marine
La Maison Associative de la Santé
L'ADEC
L'Aire Libre
Le Ciné-TNB de Rennes
Le TNB de Rennes
Toutatout
Le Centre Hospitalier Guillaume Régnier de Rennes
La Clinique du Moulin de Bruz
La Clinique de l'Espérance
Le Conseil Général d'Ille et Vilaine
Le Groupement Régional de Santé Publique de Bretagne
La Ville de Rennes
Médipsy

Document complet sur les Ressources en santé mentale disponible à la M.A.S.

**Contact : Maison Associative de la Santé
Sophie KERZERHO, Chargée de projets**

La Maison Associative de la Santé, fédération d'associations de santé a pour vocation de soutenir, fédérer et faire connaître les associations qui consacrent leur activité au service des malades, des anciens malades et de leur famille.

La Maison Associative de la Santé accompagne des dynamiques et des projets inter-associatifs :

Collectif « Vivre Son Deuil Bretagne »
Collectif « Semaine d'Information sur la Santé Mentale »
Collectif « Alcool et Addictions »

MAS : Tél. 02 99 53 48 82
www.maisondelasante.com

Rencontre avec Vinciane¹, mère d'un jeune adulte, malade psychique

Vinciane est mère de deux enfants, Paul¹ et Benoît¹. Benoît, l'aîné de 29 ans, souffre depuis 2 ans d'une maladie psychique chronique et reconnue Affection Longue Durée. Et pourtant rien ne le présageait auparavant.

Benoît a suivi des études supérieures d'ingénieur. Son diplôme en poche, il a trouvé du travail sans problème. Le divorce de ses parents, le décès brutal de son meilleur ami d'enfance : pour Vinciane ces événements aléatoires de l'existence sont sans doute des facteurs déclenchants voire aggravants de son état actuel. « *Mais les causes sont multifactorielles, liées à la structure même de la personne, à son parcours de vie plus ou moins stressant et/ou douloureux, et à la rencontre de produits nocifs et/ou de personnes, et/ou de situations déstabilisantes. Une addition complexe de divers facteurs peut ainsi déclencher une maladie psychique qui entraîne alors le sujet vers une détérioration, un appauvrissement des relations sociales, familiales, amicales et parfois l'hospitalisation* » précise Vinciane qui s'informe pour mieux comprendre afin d'agir et de réagir à bon escient.

A plusieurs reprises, Benoît a été hospitalisé. Durant ces périodes difficiles d'hospitalisation, la famille, en o-souffrance, est sous informée quand elle n'est pas suspectée de l'état pathologique dont souffre Benoît. « *Personne ne m'avait informée de l'existence d'aide aux familles. On est vraiment démuni. Le monde de la maladie psychique est impressionnant et personne n'est à l'abri de connaître un passage de vie difficile avec le risque de sombrer dans un état pathologique nécessitant une prise en charge en psychiatrie* », confie Vinciane. La souffrance des personnes malades engendre inévitablement dans le proche entourage désarroi et douleur qu'il faut apprendre à gérer.

Vinciane a pu connaître l'existence de l'Union Nationale des Amis et Familles de Malades Psychiques - UNAFAM, grâce à un encart dans le journal Ouest France et a pris contact avec l'association. « *En arrivant dans cette association, j'ai eu un accueil immédiat, une écoute, et l'information dont j'avais besoin. Il ne faut pas hésiter à faire appel à différentes structures, frapper à plusieurs portes, ne pas rester seul(e). Obtenir aide et soutien est important pour faire face et accompagner du mieux possible et dans la durée son proche malade.*» témoigne Vinciane. Benoît, Paul et leur père ont suivi le même parcours d'études supérieures qui les a conduit vers le diplôme d'ingénieur. « *Il est difficile pour nous parents de ne pas culpabiliser : qu'avons-nous raté dans l'éducation pour en arriver là ?* ». Ce sentiment de culpabilité leur est renvoyé par leur fils. « *Si je suis malade aujourd'hui c'est à cause de votre divorce !* ». « *Ce sentiment, il faut pouvoir l'éliminer sinon, nous, l'entourage, pouvons sombrer aussi* », précise Vinciane.

Aujourd'hui Benoît vit seul dans son appartement. Il est suivi en hôpital de jour car il ne veut plus être hospitalisé. Il est passionné d'internet et passe ses journées devant son ordinateur. Il adore jouer aux échecs via internet avec son frère qui vit à l'étranger. En retrait social, il souffre d'angoisses irrationnelles et de troubles au quotidien. Manger ses 3 repas convenables et équilibrés chaque jour, prendre soin de soi, tenir propre son lieu de vie : ces automatismes n'en sont plus pour lui. Les malades psychiques sont souvent des gens très intelligents, très sensibles au stress, somme toute très vulnérables. Eux aussi souffrent de leur maladie, eux aussi ressentent que leurs pensées sont perturbées. En grave état de souffrance psychique si difficile à mesurer, dans les moments où ils n'en peuvent vraiment plus, l'idée de mettre fin à tout cela par tout moyen n'est parfois pas loin.

Chez les personnes touchées par la maladie psychique, l'énergie dépensée à la gestion du quotidien est considérable. De plus, les fluctuations de l'état psychique rendent toute activité et/ou tout engagement durables aléatoires.

Benoît est dans le déni, il existe parfois aussi un refus de la maladie par les proches.

Le malade et la famille, en co-souffrance doivent gérer ensemble la maladie, combattre l'isolement. Comment ? « *En cultivant la patience, la confiance, en apportant une présence rassurante ; l'accompagnement est primordial, sinon nous condamnons deux fois ces malades qui sont des personnes ayant besoin d'une prise en charge bio-psycho-sociale* ». « *L'essentiel est de travailler la relation, sans cesse, pour qu'elle ne se brise pas au moindre écart* » conclut Vinciane.

¹-Prénoms de substitution



Tirage à 1000 exemplaires
Parution trimestrielle ISSN/1140.9762.
Directeur de la publication : Huguette LE GALL
Imprimeur et maquette : Point impression.
Dépôt : 1^{ème} trimestre 2009